



Service des foires et marchés de Guillestre : [foiresetmarches@villedeguillestre.fr](mailto:foiresetmarches@villedeguillestre.fr) Téléphone : 06.33.44.90.47

## **FICHE INSCRIPTION MARCHÉ HEBDOMADAIRE ANNUEL 2025**

Nom (ou nom de société) \* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

N° téléphone et mail\* : .....

Produits\* : .....

Métrages\* : .....

**\*Champs obligatoire**

### **PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE :**

#### **COMMERCANTS NON SEDENTAIRE :**

Carte de commerçant non sédentaire

Récépissé d'inscription au registre de la Chambre des Commerces (extrait Kbis de moins de 3 mois)

Attestation d'assurance responsabilité civile

#### **ARTISANS :**

Récépissé d'inscription au répertoire de la Chambre des Métiers datant de moins de 3 mois

Attestation d'Assurance Responsabilité Civile

#### **AUTO-ENTREPRENEUR :**

Récépissé d'inscription au registre de la Chambre des Commerces (extrait Kbis de moins de 3 mois)

Attestation d'Assurance Responsabilité Civile

#### **EXPLOITANTS AGRICOLES (ou producteurs) :**

Attestation d'exploitation agricole venant de la mairie de domicile

Attestation de cotisation à la MSA

Attestation d'Assurance Responsabilité Civile

Extrait d'inscription au registre du Commerce pour les producteurs revendeurs (selon les cas)

Pour la vente de fromage : certificat de la Direction des Services Vétérinaires (en plus des documents d'exploitants agricoles)

Pour les remorques/camions alimentaires : certificat d'Agrément Sanitaire

## **ABONNEMENT**

**Tarif 2025 : 70 € / ml**

**Nombre de mètre linéaire .....x 70 € = .....**

Choix du mode de règlement :

**[date limite de solde du règlement 01 octobre 2025](#)**

- **Trimestriellement : janvier, avril, septembre**
- **En une fois**

Les informations recueillies dans le cadre de la gestion des demandes de participation au marché hebdomadaire annuel sont conservées 1 an et sont destinées au service des foires et marchés habilité pour le traitement de la demande. Ce traitement relève d'une mission d'intérêt public dont est investi la Mairie de Guillestre, en application du règlement général sur la protection des données (article 6 (1)) et de la loi Informatique et Libertés modifiée.

Vous pouvez exercer vos droits d'information, d'accès, de modification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements pour motif légitime, si les conditions sont remplies et dans la limite de la réglementation en vigueur en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [foiresetmarches@villedeguillestre.fr](mailto:foiresetmarches@villedeguillestre.fr) ou par voie postale : Mairie de Guillestre service des foires et marchés – À l'attention du délégué à la protection des données – 1 Place des Droits de l'Homme – 05600 GUILLESTRE.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par voie postale : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.